



Association déclarée par application de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901

MODULES D'ENSEIGNEMENT CURSUS 2026

Horaires

J1 : 10h -12h30 et 14h-18h **J2** : 9h -12h30 et 14h-16h30

		LIEU DES FORMATIONS	
		Espace Vinci 25 rue des jeûneurs. Paris 2	Enseignant(e)
Module 1 20 mars	J1	- La Cétose : connaître les indications - Savoir la prescrire et en sortir	Dr H. Saint-Amand
21 mars	J2	- L'alliance thérapeutique : savoir l'installer - Déceler et lever les freins au changement - Construire la 1 ^{ère} consultation du patient en surpoids	Dr S. Aubry-Alaoui
Module 2 29 mai	J1	- Les programmes individualisés de perte de poids et de stabilisation : savoir les prescrire	Dr H. Saint-Amand
30 mai	J2	- Le trépied de l'alliance thérapeutique : savoir le mettre en place et l'utiliser - La motivation intrinsèque : comment aider à l'acquérir et la mettre en pratique	Dr S. Aubry-Alaoui
Module 3 12 juin	J1	- Les compulsions alimentaires : savoir les diagnostiquer et les prendre en charge par les TCC (régulation des émotions)	Dr E. Villemur
13 juin	J2	- Restructuration cognitive : mises en situation pratique (phase d'initiation)	Dr E. Villemur
Module 4 25 septembre	J1	- Les résistances physiologiques à la perte de poids : savoir les diagnostiquer et les prendre en charge	Dr H. Saint-Amand
26 septembre	J2	- Restructuration cognitive : mises en situation pratique (phase avancée)	Dr E. Villemur
Module 5 06 novembre	J1	- Les résistances psychologiques profondes : savoir les repérer et les prendre en charge	Dr S. Aubry-Alaoui
07 novembre	J2	- L'estime de soi, indispensable compétence au changement : savoir comment gagner en estime de soi	Dr S. Aubry-Alaoui

Même si les modules suivent une continuité logique, il reste cependant possible de vous inscrire aux seuls modules souhaités.
Seuls les participants ayant suivi tous les modules auront une attestation de certification en Nutrition Comportementale.
Pour les inscriptions, merci de remplir le bulletin d'inscription et de le joindre accompagné de votre règlement à l'adresse qui y figure.